

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 40208 Numéro SIREN : 334 380 409 Nom ou dénomination : A2J INFORMATIQUE
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2022 sous le numéro de dépôt 813

Désignation de l'entreprise :SOCIETE A 2 J INFORMATIQUEDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12

Adresse de l'entreprise120 ALLEE DES BARTAVELLES84320 ENTRAIGUES SUR SORGUEDurée de l'exercice précédent*12

Numéro SIRET*33438040900030Néant*

				Exercice N clos le, 13 0 0 6 2 0 2 1		N-1 13 0 0 6 2 0 2 0			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP	89 153	AQ	78 824	10 329		13 563	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	249 191	AU	187 045	62 146		54 214	
Immobilisations en cours	AV		AW						
Avances et acomptes	AX		AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	9 621	BI		9 621		9 621	
	TOTAL (II)	BJ	347 965	BK	265 869	82 096		77 397	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
En cours de production de biens		BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR		BS					
Marchandises		BT	24 284	BU		24 284		24 674	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	309 888	BY		309 888		249 638	
	Autres créances (3)	BZ	2 173	CA		2 173		1 522	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	804 429	CE		804 429		703 779
Disponibilités		CF	61 910	CG		61 910		37 538	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 546	CI		2 546		18 399	
	TOTAL (III)	CJ	1 205 230	CK		1 205 230		1 035 551	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 553 194	IA	265 869	1 287 326		1 112 948	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadrin

* Des sélections concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2022

Dossier N° 037119 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Désignation de l'entreprise : SOCIETE A 2 J INFORMATIQUE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SOCIETE A 2 J INFORMATIQUE				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.5.5.....0.0.0.....)			DA	155 000	155 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		)	DC				
	Réserve légale (3)			DD	15 500	15 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		)	DG	306 683	295 622		
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	115 656	61 060		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	592 839	527 183		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		)	DV	47 916	35 196		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	25 474	20 199		
	Dettes fiscales et sociales			DY	279 522	216 955		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	341 575	313 417		
	TOTAL (IV)			EC	694 487	585 765		
	Ecart de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 287 326	1 112 948		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	694 487	585 765	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Crise sanitaire Covid19

La Société a bénéficié de la demande d'activité partielle suite à la crise sanitaire intervenue courant du mois de mars 2020. Les indemnités sont constatées au compte 42870100.

Concernant l'exercice écoulé, la société a bénéficié d'une indemnité de 1.790,50 € au titre de la "Demande d'activité partielle".

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/06/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements des constructions	89 153		
Installations générales agencements aménagements divers	3 480		
Matériel de transport	224 672		38 261
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 312		
TOTAL	333 617		38 261
Prêts, autres immobilisations financières	9 621		
TOTAL	9 621		
TOTAL GENERAL	343 238		38 261

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements constr.			89 153	89 153
Installations générales agencements aménagements divers			3 480	3 480
Matériel de transport		33 535	229 398	229 398
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 312	16 312
TOTAL		33 535	338 343	338 343
Prêts, autres immobilisations financières			9 621	9 621
TOTAL			9 621	9 621
TOTAL GENERAL		33 535	347 964	347 964

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	75 590	3 234		78 824
Installations générales agencements aménagements divers	3 480			3 480
Matériel de transport	171 100	30 085	33 535	167 650
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 671	244		15 915
TOTAL	265 841	33 563	33 535	265 869
TOTAL GENERAL	265 841	33 563	33 535	265 869

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	3 234				
Matériel de transport	30 085				
Matériel de bureau informatique mobilier	244				
TOTAL	33 563				
TOTAL GENERAL	33 563				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 621		9 621
Autres créances clients	309 888	309 888	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 173	2 173	
Charges constatées d'avance	2 546	2 546	
TOTAL	324 228	314 607	9 621

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	25 474	25 474		
Personnel et comptes rattachés	114 215	114 215		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 149	66 149		
Impôts sur les bénéfices	22 353	22 353		
Taxe sur la valeur ajoutée	61 458	61 458		
Autres impôts taxes et assimilés	15 347	15 347		
Groupe et associés	47 916	47 916		
Produits constatés d'avance	341 575	341 575		
TOTAL	694 487	694 487		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	47 916			

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 744
Dettes fiscales et sociales	132 424
Total	137 168

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	
- FNP EDF	600
- FNP JARDINS 04-06/2021	1 547
- FNP CERNA 06-2021	750
- FNP MICROSOFT	1 169
- FNP MICROSOFT	679
CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	15 146
PERSONNEL CHARG A PAYER	
- PROVISION PRIME	70 000
PROV CHARGES SOCIALES S/CP	
- Provisions pour congés payés	4 500
ORGAN SOCIAUX A PAYER	
- PROV CH/PRIME	31 500
ETAT AUTRES CH. A PAYER	
- prov taxe fonciere 1/1-30/6/21	1 358
- prov cfe 1/1-30/6/21	1 102
- tvs 1/1-30/6/2021	2 961
- Prov TVS 2020	5 857
Total	137 168

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 546
Total	2 546
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	341 575
Total	341 575

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT.D'AVANCE			
- CCA LE GAN AVANCE RC	1 823		
- CCA MATMuT AVANCE	418		
- CCA LE GAN VEHICuLE MINI	305		
Total	2 546		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVAN			
- PCA MAINTENANCE LOGICIELS	106 438		
- PCA PRESTATIONS DE SERVICES	129 245		
- PCA MAINTENANCE uNIVERSELLE	105 893		
Total	341 575		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits cessions immobilisations	13 900	77500000
Total	13 900	
Charges exceptionnelles		
- Majorations et pénalités	99	67120000
- Régularisations Urssaf	2 461	67180000
Total	2 560	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantages en nature	4 024
La Poste facturation	500
Indemnités journalières	884
Total	5 408

A 2 J INFORMATIQUE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 155 000,00 €
Siège social : 120 ALLEE DES BARTAVELLES ZAC DU COUQUIOU
84320 ENTRAIGUES SUR SORGUE
334 380 409 RCS AVIGNON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT **SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE** **EN DATE DU 1ER DECEMBRE 2021**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021, s'élevant à 115 656,02 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	115 656.02 €
- Soit un bénéfice distribuable de	115 656.02 €
- Une somme de	60 000.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de	120.00 €
- et le solde, soit	55 656.02 €
au compte "Autres réserves"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 120,00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1er janvier 2022, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

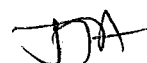
L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 30/06/2020

- Dividende global distribué :	50 000,00 €
soit, par titre :	100,00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	50 000,00 €

Exercice : 30/06/2019

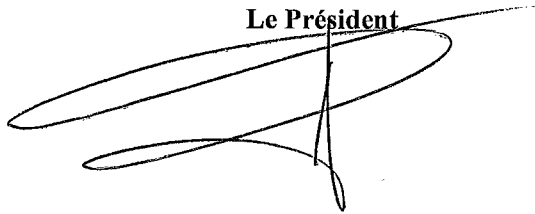
- Dividende global distribué :	50 000,00 €
soit, par titre :	100,00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	50 000,00 €



Exercice : 30/06/2018

- Dividende global distribué :	50 000,00 €
soit, par titre :	100,00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	50 000,00 €

Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke, positioned over the text 'Le Président'.